

Le report de l'âge effectif de la retraite au Canada : passé, présent et quelques réflexions sur le futur

Yves Carrière*

Diane Galarneau**

12 février, 2014

***Département de démographie, Université de Montréal**

****Statistiques du travail, Statistique Canada**

Plan de la présentation

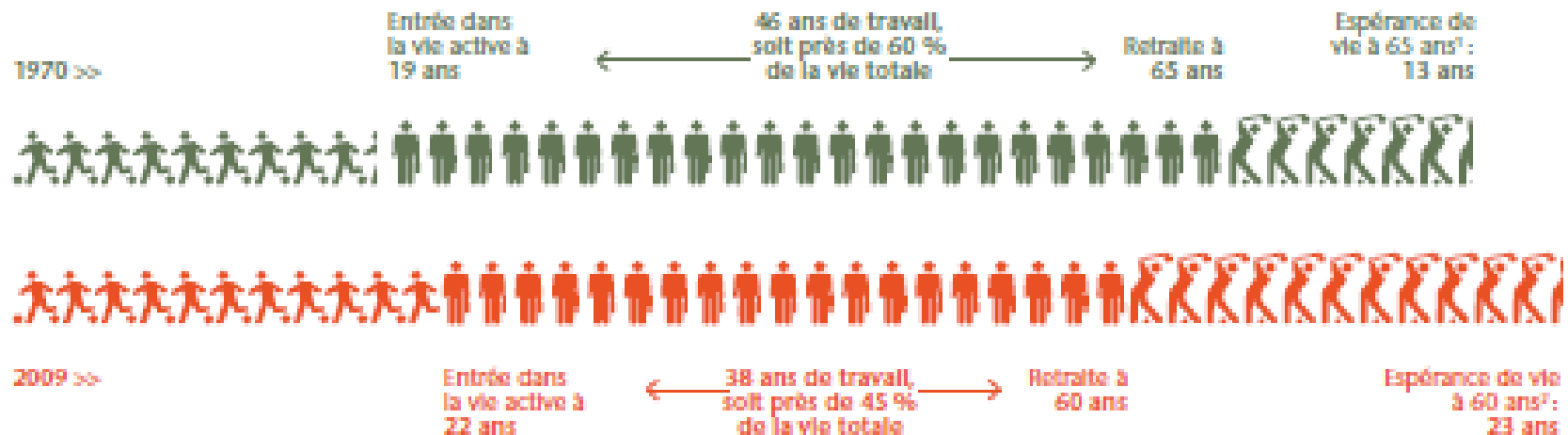
1. Contexte
2. Données et méthodes
3. Résultats
 - 3.1- retraite “volontaire”.
 - 3.2- retraite “involontaire”
 - 3.3- disparités selon le niveau de scolarité
 - 3.4- que nous réserve les prochaines années?
4. Travaux en cours

1. Contexte

- Taux d'activité chez les 55 ans et plus augmentait alors que l'âge moyen de la retraite demeurait relativement stable
- Des défis importants liés au vieillissement démographique
 - Les fameux rapports de « dépendance »
 - Viabilité du système de revenu de retraite
 - Coûts liés au système de santé
 - Équité intergénérationnelle
- Le report de la retraite comme élément de solution
 - Entrée sur le marché du travail tardive et retraite précoce
 - Repousser l'âge donnant droit aux prestations de retraite
 - Lier cet âge à la progression de l'espérance de vie

1. Contexte

FIGURE — Évolution de la durée de la vie active au travail d'un individu entre 1970 et 2009



Source : Gouvernement du Québec, *Innovier pour pérenniser le système de retraite*, rapport du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, avril 2013, graphique 14 (p. 77), adapté par l'IRPP.

¹ L'espérance de vie pour les hommes a été utilisée afin de mieux refléter la composition du marché du travail. Pour une femme, l'espérance de vie à 65 ans en 1970 s'élevait plutôt à 17 ans.

² L'espérance de vie des hommes a été utilisée aux fins de comparaison avec l'année 1970. Pour une femme, l'espérance de vie à 60 ans en 2009 s'élevait à près de 26 ans.

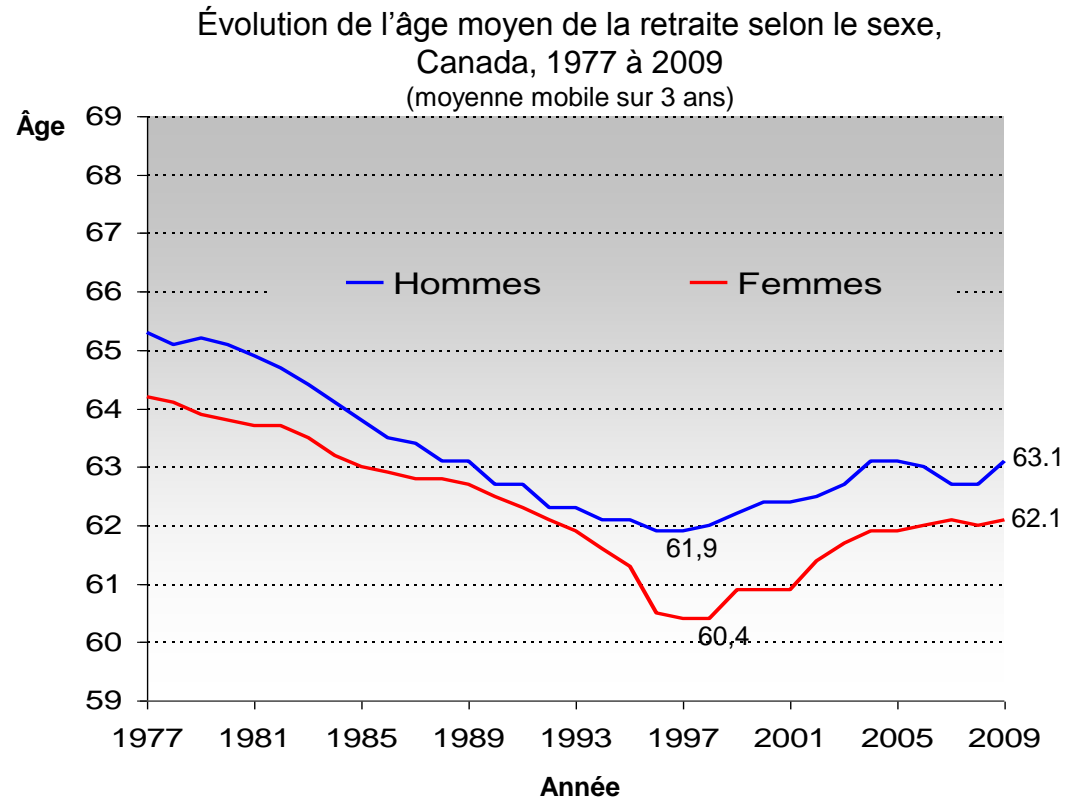
 = 2 ans

- Est-ce que le report de la retraite ne serait pas un phénomène déjà bien amorcé ? La tendance à la retraite anticipée déjà observée dans le passé risque-t-elle de se manifester de nouveau sur une période prolongée ?

1. Contexte

Importante chute de l'âge moyen de la retraite suivie d'une légère remontée. Mais que représente cette mesure ?

- 3 éléments importants à considérer lorsque l'on veut utiliser cette mesure pour décrire l'évolution du comportement des travailleurs face à la prise de la retraite:
 - Effet de la structure par âge
 - Détecte rapidement un mouvement vers la retraite anticipée, mais non la tendance inverse
 - Ne donne aucune indication de l'intensité du phénomène qu'elle tente de décrire.
- L'âge moyen de la retraite ne fait que nous renseigner sur l'âge moyen des nouveaux retraités.



Source: Enquête sur la population active

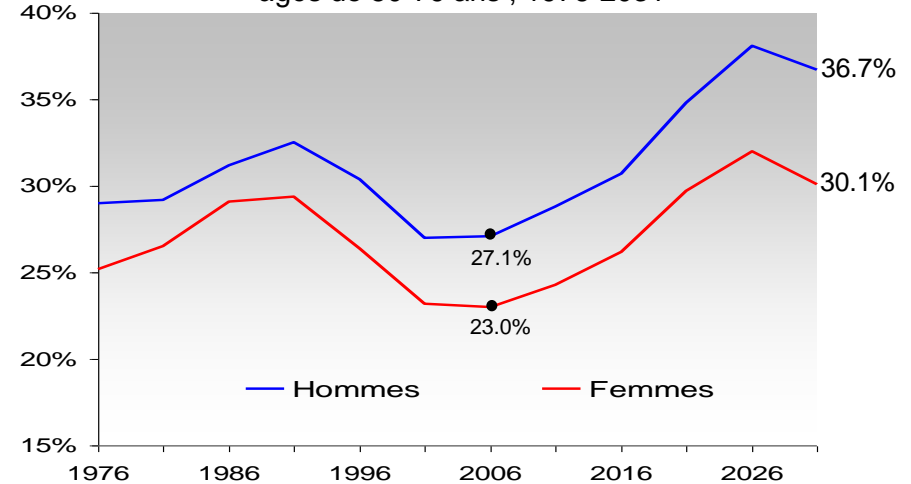
Bien qu'utile, cette mesure n'est pas appropriée pour décrire les changements de comportement face à la prise de la retraite

1. Contexte

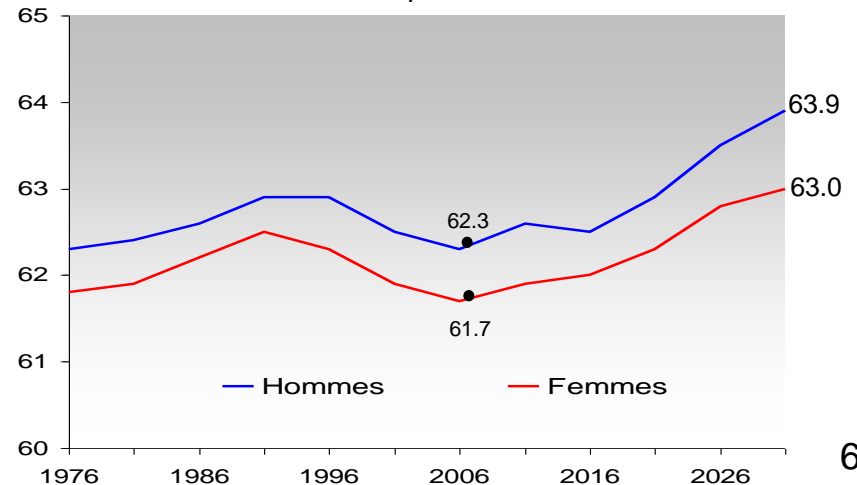
Entre 2006 et 2031, à lui seul le vieillissement des baby boomers fera augmenter l'âge moyen de la retraite de 1,5 an

- D'ici 2026, le vieillissement des baby boomers fera augmenter le poids relatif des travailleurs plus âgés (de 60 à 79 ans).
- En maintenant constant les taux de retraite et les taux d'emploi à leur niveau de 2009, cela aura pour effet d'augmenter le poids des retraités plus âgés parmi les nouveaux retraités.
 - l'âge moyen de la retraite augmenterait alors de 1,5 an sans que les comportements face à la retraite aient changé.
- Pourtant, cette hausse pourrait laisser croire que "*Les Canadiens retardent leur retraite*", alors qu'il n'y aurait eu aucun changement dans les comportements

Proportion des 60-79 ans parmi les travailleurs âgés de 50-79 ans, 1976-2031



Évolution de l'âge moyen de la retraite en gardant constant les taux d'emploi et de retraite, 1976-2031



2. Données et méthodes

- 2.1- Construction de tables de durée anticipée de vie en emploi similaire aux tables de mortalité. À la probabilité de mourir à chaque âge on ajoute un deuxième risque, soit celui de prendre sa retraite.
- Tables de durée de vie en emploi produites récemment pour le Canada
 - Denton, Feaver and Spencer (2009), *Cohort Working Life tables for Older Canadians*, SEDAP Research Paper No. 247
 - Utilisation de la différence des taux d'activité entre l'âge x et l'âge $x+1$ pour estimer le taux de retraite à l'âge x chez les 50 ans et plus (données de l'Enquête sur la population active de 1976, 1981, 1986 ... 2006)
 - Nos taux de retraite sont estimés avec les données de l'EPA, mais en utilisant la même définition de nouveau retraité utilisée pour le calcul de l'âge moyen de la retraite.
 - Un nouveau retraité est une personne qui ne travaillait pas au moment de l'enquête, ne cherchait pas de travail, avait travaillé dans les 12 derniers mois et avait quitté son emploi pour prendre sa retraite (retraite « volontaire »)
 - L'étude porte sur la période 1976-2010, mais les taux sont calculés à partir d'une moyenne mobile sur 3 ans (1977-2009).

2. Données et méthodes

- Tables de mortalité
 - 1977 à 2007: Base de données sur la longévité canadienne (BDLC), département de démographie, Université de Montréal,.
 - 2008 et 2009: Quotients de mortalité utilisés pour les projections démographiques de Statistique Canada
- Permet de:
 - Mesurer l'évolution de la durée anticipée de vie à 50 ans avant la prise de la retraite pour une personne qui occupait un emploi à 50 ans.
 - Mesurer l'évolution du nombre d'années à vivre après la prise de la retraite.
 - Estimer la durée anticipée de la retraite en proportion de l'espérance de vie à 50 ans.
- Le nombre moyen d'heures travaillées ayant diminué au fil des années, nous avons aussi produit des tables en « équivalent temps plein ».
- Limites:
 - la retraite est permanente
 - cohorte fictive
 - dans l'EPA, plusieurs répondants retraités ne seront jamais définis comme nouveaux retraités.

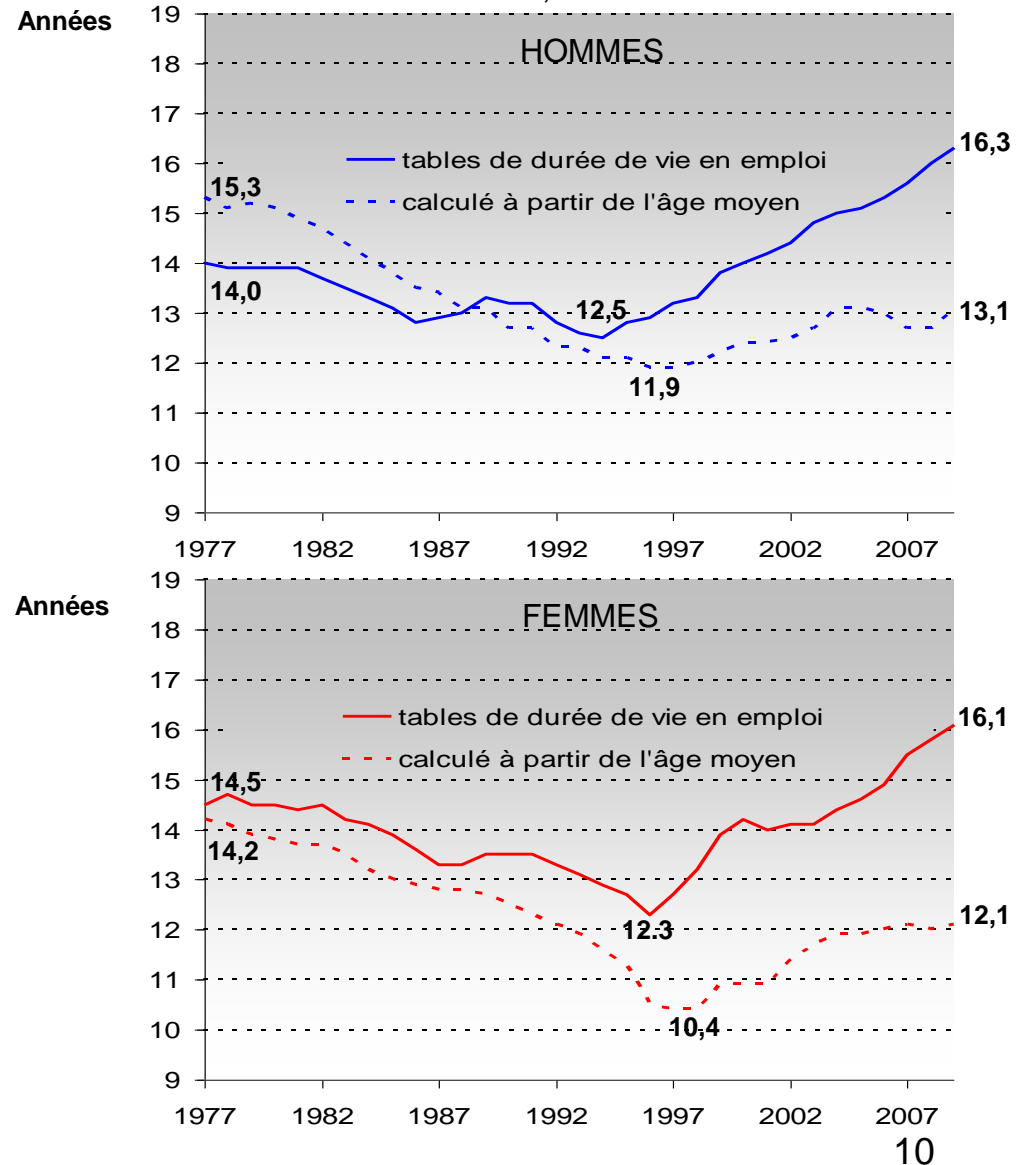
2. Données et méthodes

- 2.2- Certaines interruptions d'emploi sont liées aux conditions économiques, à la maladie ou l'invalidité, ou encore aux responsabilités familiales ou personnelles. Ces interruptions peuvent mener à une retraite « involontaire ». On a donc produit de nouvelles tables pour tenir compte des retraites volontaires et involontaires (1998-2009).
- 2.3- Finalement, nous avons estimé les disparités de durée anticipée de vie en emploi selon le niveau de scolarité (1991-2009).

3.1- La durée anticipée de vie en emploi – retraite “volontaire”

- Les tables de durée de vie en emploi à 50 ans montrent un déclin relativement important entre 1977 et le milieu des années 1990, tant chez les hommes que chez les femmes. Depuis cependant, la remontée est soutenue et plus importante que la chute qui avait précédé.
- En utilisant l'âge moyen de la retraite pour estimer cette durée, on note une chute plus importante et qui s'étend sur une plus longue période. La remontée qui a suivi est aussi beaucoup moins prononcée.
- La remontée est en partie attribuable à une baisse de la mortalité, surtout chez les hommes.

Durée anticipée de vie en emploi à 50 ans, Canada, 1977-2009

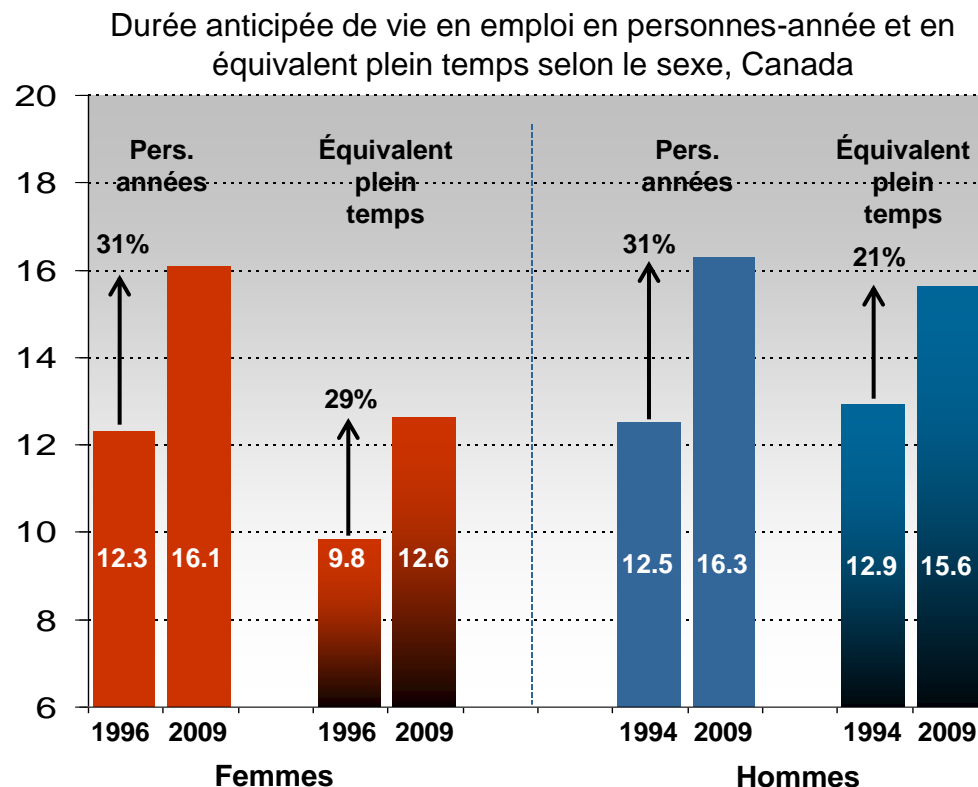


Source: Enquête sur la population active

3.1- La durée anticipée de vie en emploi – retraite “volontaire”

Y-a-t-il remontée de la durée de vie en emploi si l'on tient compte de la baisse du nombre moyen d'heures travaillées ?

- Tant chez les hommes que chez les femmes, la hausse en personnes-année a été de 31% entre le creux du milieu des années 1990 et 2009.
- En équivalent plein temps, la hausse a été de 29% chez les femmes contre 21% chez les hommes.
- L'écart entre hommes et femmes est beaucoup plus important avec la prise en compte du nombre moyen d'heures travaillées.



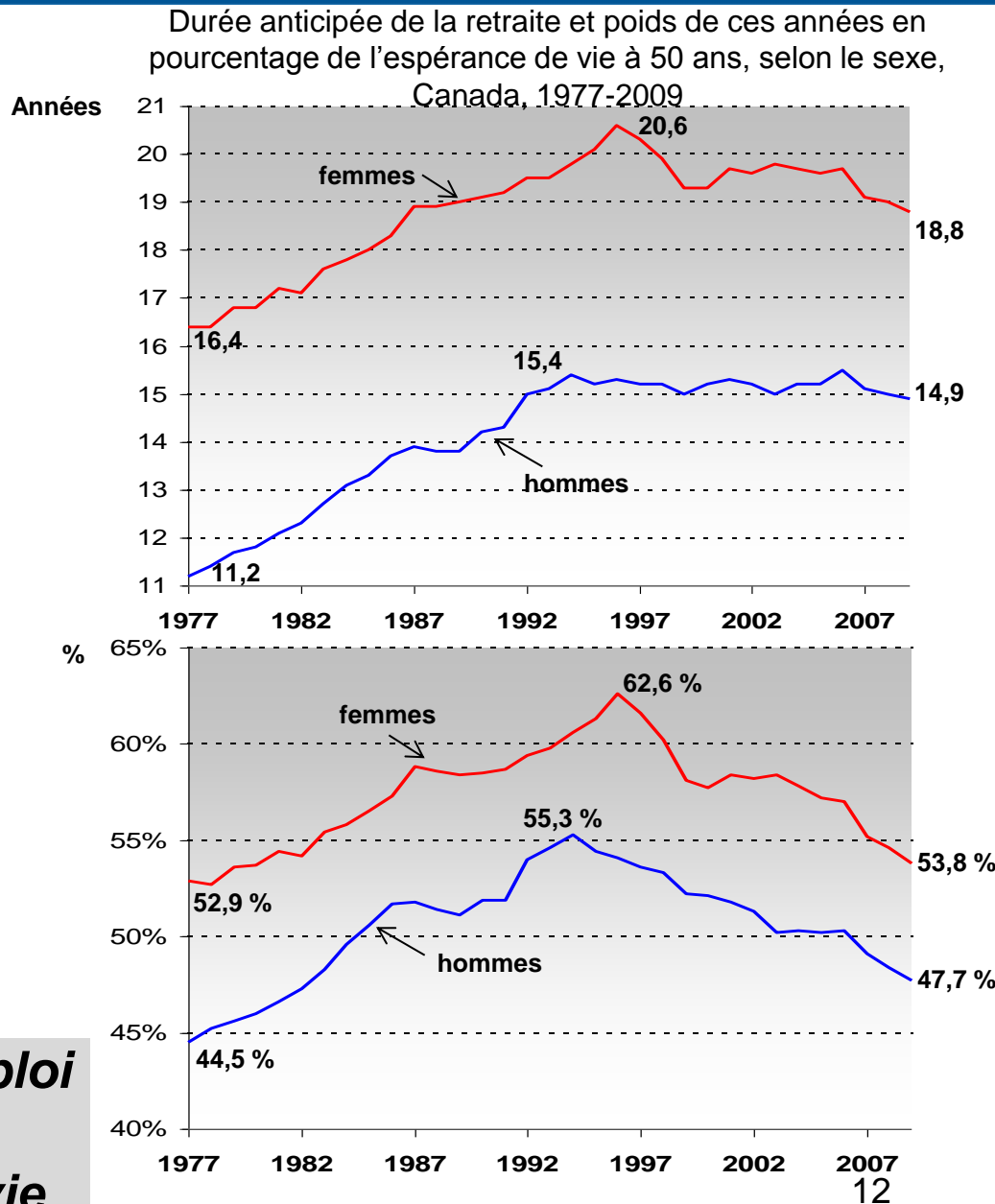
Source: Enquête sur la population active

Malgré la baisse du nombre moyen d'heures travaillées, le gain net en durée anticipée de vie en emploi est important

3.1- La durée anticipée de vie en emploi – retraite “volontaire”

- La durée anticipée de la retraite a connu une forte croissance jusqu’au milieu des années 1990:
 - passant de 11,2 à 15,4 années chez les hommes
 - et de 16,4 à 20,6 années chez les femmes
- Depuis, cette durée anticipée est demeurée stable chez les hommes, alors qu’elle diminuait de 2 années chez les femmes.
- Cette stabilité/diminution accompagnée d’une espérance de vie qui augmentait, résulte en une chute de la durée anticipée de la retraite en proportion de l’espérance de vie à 50 ans.

La durée anticipée de vie en emploi à 50 ans augmente plus rapidement que l’espérance de vie



3.2- La durée anticipée de vie en emploi – retraite “involontaire”

- Certains estiment que les retraites autres que volontaires représenteraient environ 25% de l'ensemble des retraites (Schellenberg et Ostrovsky, 2008).
- À partir d'une revue de la littérature sur les raisons qui poussent à la retraite, nous avons établi une série de critères pour identifier des retraits du marché du travail qui risquent de se transformer en retrait définitif (« retraites involontaires »).
- Ces conditions n'ont été retenues que pour les personnes de 55 ans et plus qui avaient dû quitter leur emploi au cours des 12 derniers mois pour des raisons économiques, de santé ou encore pour des obligations personnelles. Ces personnes doivent en plus:
 - être inactives;
 - ne pas chercher de travail;
 - ne pas être disponible pour travailler;
 - ne pas vouloir travailler;
 - ne pas s'attendre à être rappelé pour le travail.

3.2- La durée anticipée de vie en emploi – retraite “involontaire”

- Pour les personnes âgées de 55 à 59 ans nous avons ajouté un critère de durée, c'est-à-dire être hors de la population active depuis au moins 3 mois.
- La série chronologique commence seulement en 1997 puisqu'auparavant il était impossible d'exclure les travailleurs saisonniers parmi l'ensemble des travailleurs temporaires ou occasionnels.

3.2- La durée anticipée de vie en emploi – retraite “involontaire”

- De tous les travailleurs âgés de 50 ans et plus qui avaient quitté leur emploi pour des raisons reliées aux conditions économiques au cours de la période 1997-2010, 17% ont été ajoutés à nos retraites volontaires. C’était le cas de 47% de ceux qui avaient avancé une raison reliée à leur état de santé, et 37% de ceux qui avaient invoqué des responsabilités familiales ou personnelles.
- Nos critères de sélection font en sorte que 23% de l’ensemble des retraites retenues (volontaires et involontaires) sont considérées ici comme « involontaires ».

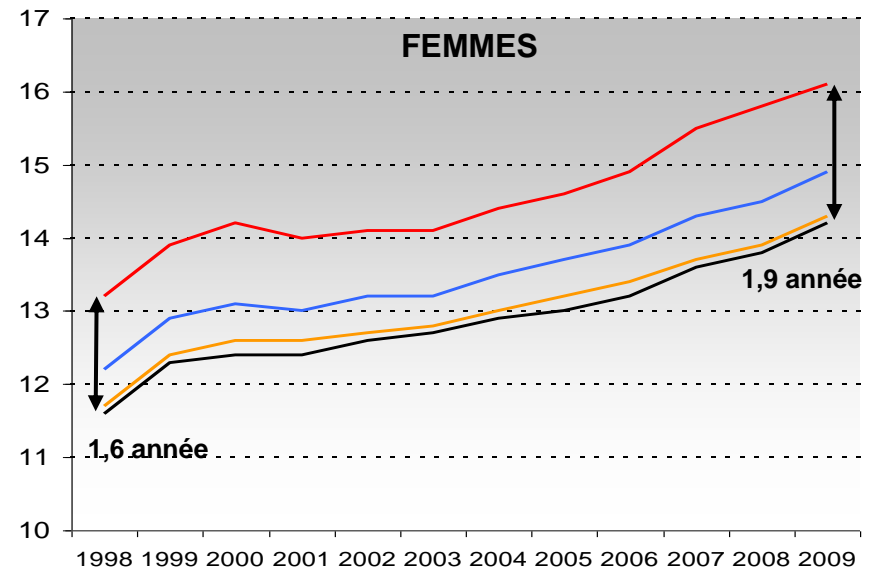
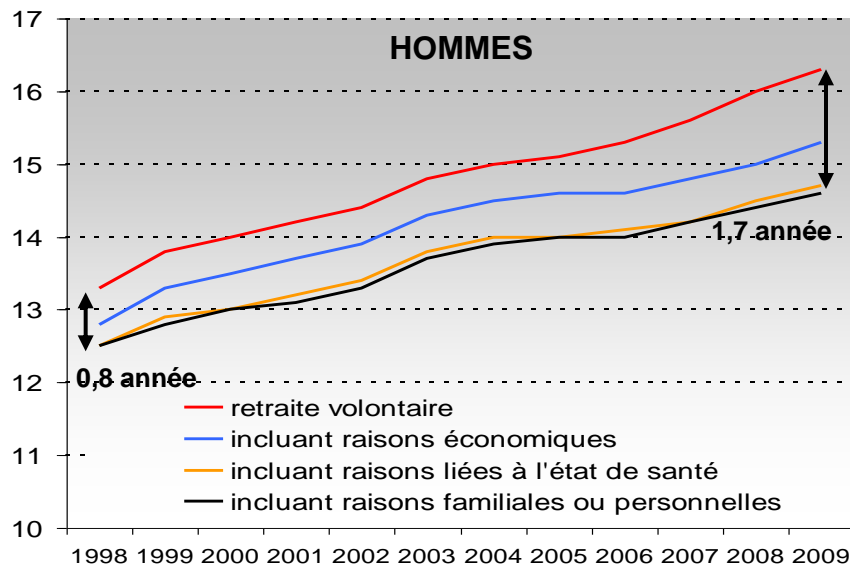
Proportion, parmi les travailleurs qui ont connu une fin d’emploi pour des raisons économiques ou de santé, ou pour des responsabilités familiales ou personnelles, qui a été retenue comme retraité, selon le groupe d’âge et le sexe

| | 50-54 | 55-59 | 60-64 | 65-69 | 70+ | Total | % de l’ensemble des retraites |
|-------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-----|-------|-------------------------------|
| Conditions économiques (%) | | | | | | | |
| Total | 0 | 15 | 33 | 61 | 79 | 17 | 12% |
| Hommes | 0 | 10 | 27 | 54 | 73 | 15 | |
| Femmes | 0 | 21 | 41 | 72 | 87 | 21 | |
| Santé (%) | | | | | | | |
| Total | 0 | 53 | 83 | 95 | 99 | 47 | 9% |
| Hommes | 0 | 50 | 82 | 94 | 98 | 50 | |
| Femmes | 0 | 56 | 85 | 96 | 100 | 44 | |
| Responsabilités personnelles et familiales (%) | | | | | | | |
| Total | 0 | 44 | 77 | 94 | 94 | 37 | 2% |
| Hommes | 0 | 37 | 72 | 98 | 95 | 40 | |
| Femmes | 0 | 46 | 79 | 91 | 92 | 36 | |

23% de l’ensemble des retraites sont “involontaires”

3.2- La durée anticipée de vie en emploi – retraite “involontaire”

Durée anticipée de vie en emploi selon le sexe et différentes définitions de “retraite”, Canada 1998-2009



Source : Enquête sur la population active

- En 2009, les retraites involontaires pour raisons économiques réduisaient la durée anticipée de vie en emploi de plus d'une année (1,0 chez les hommes et 1,2 chez les femmes). Depuis 1998, l'effet de ces retraites involontaires a doublé chez les hommes alors qu'il est demeuré constant chez les femmes.
- Les raisons de santé ont un effet moindre (0,7 année tant chez les hommes que chez les femmes), mais deux fois plus important qu'en 1998 chez les hommes. L'effet est demeuré relativement stable chez les femmes.
- L'effet des responsabilités familiales est faible mais pourrait augmenter au cours des prochaines années.

La retraite involontaire réduit la durée anticipée de vie en emploi de près de deux années

3.3- Disparités selon le niveau de scolarité

- Les travailleurs plus scolarisés ont en moyenne des gains de travail plus élevés et sont davantage couverts par des régimes de retraite privés. Facteurs qui pourraient les inciter à se retirer plus tôt du marché du travail.
- Par ailleurs, ils sont aussi en meilleure santé, occupent des emplois physiquement moins exigeant, et la perte de revenu de travail lors de la retraite est parfois important. Facteurs qui pourraient les inciter à repousser le moment de la retraite.
- Finalement, les travailleurs moins scolarisés sont souvent moins mobiles, en moins bonne santé et peuvent avoir plus de difficulté à se trouver un autre emploi suite à une mise-à-pied. Facteurs qui pourraient se traduire par une plus grande vulnérabilité vis-à-vis la retraite involontaire.
- Nous avons construit des tables de durée anticipée de vie en emploi par niveaux de scolarité pour estimer les écarts entre trois groupes:
 - Sans diplôme d'études secondaires
 - Avec diplôme d'études secondaires ou de métiers
 - Études postsecondaires

3.3- Disparités selon le niveau de scolarité

- Sources et méthodes:

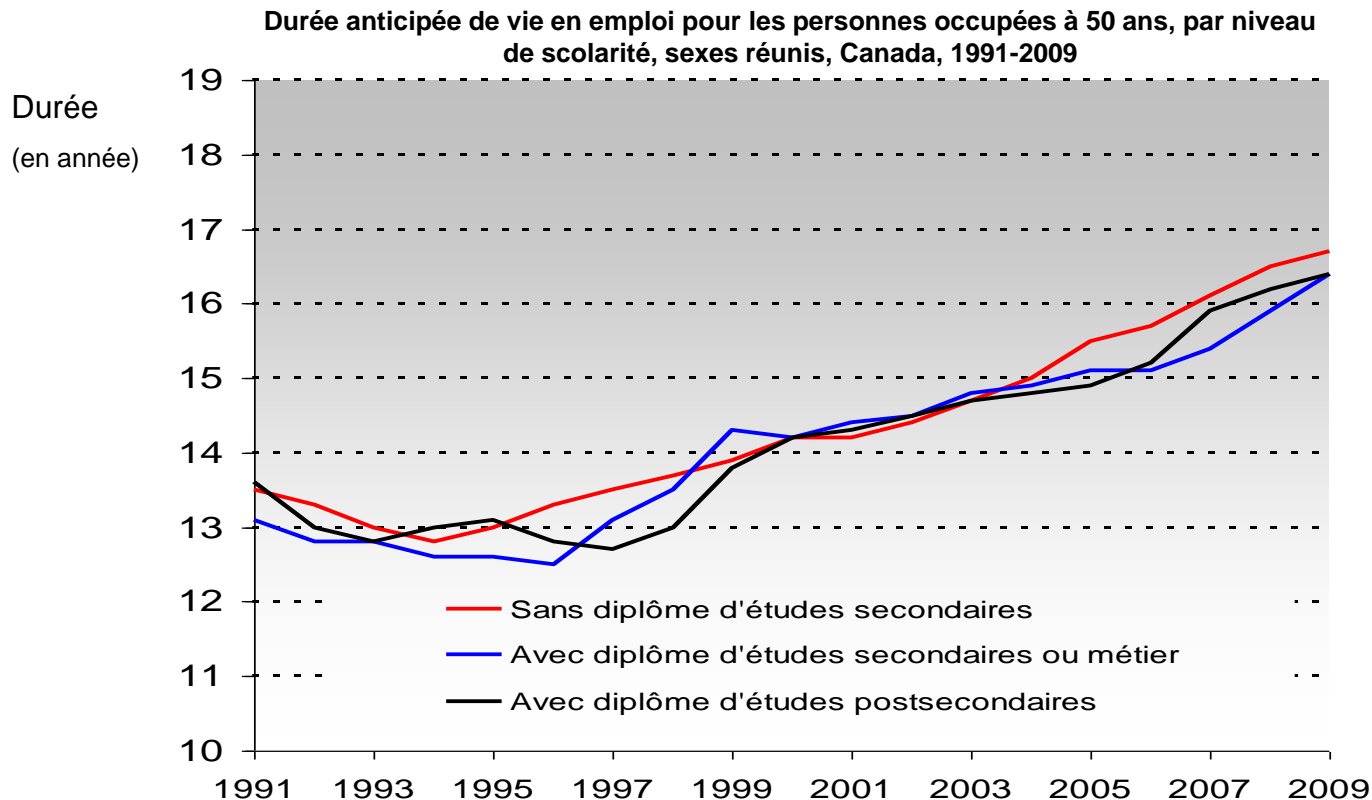
- Nous avons utilisé les ratios de quotient de mortalité par niveau de scolarité estimés par Wilkins et coll. (2008).

WILKINS, Russell, Michael TJEPKEMA, Cameron MUSTARD et Robert CHOINIÈRE. 2008. « Étude canadienne de suivi de la mortalité selon le recensement, 1991 à 2001 », *Rapports sur la santé, vol. 19, no 3, produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.*

- On pose comme hypothèse que ces ratios de quotient de mortalité étaient demeurés constants pour l'ensemble de la période d'observation.
- Quatre niveaux de scolarité étaient définis dans l'étude de Wilkins et coll., mais pour des raisons liées à la taille de l'échantillon nous avons fusionné les groupes « avec certificat ou diplôme postsecondaire » et « diplôme universitaire ».
- Pour les taux de retraite par niveau de scolarité, nous avons utilisé l'Enquête sur la population active. On peut difficilement conserver des niveaux de scolarité comparables avant 1990. Pour cette raison la période d'observation s'étend de 1990 à 2010.

3.3- Disparités selon le niveau de scolarité

La durée anticipée de vie en emploi à 50 ans est-elle plus longue chez les travailleurs plus scolarisés ?

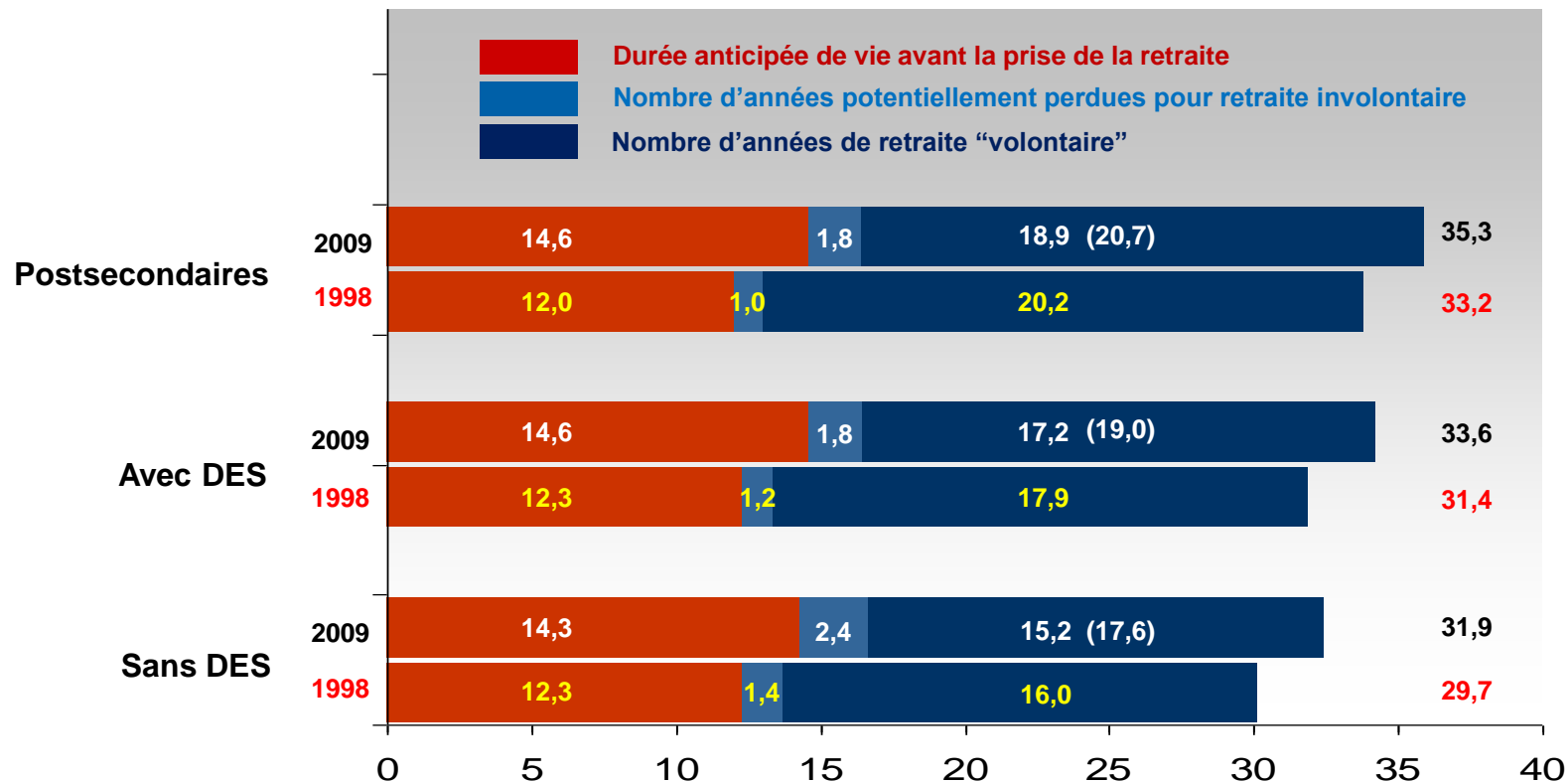


Des tendances et des niveaux tout à fait comparables parmi les travailleurs de différents niveaux de scolarité

3.3- Disparités selon le niveau de scolarité

La retraite involontaire est-elle plus importante chez les travailleurs moins scolarisés? Peuvent-ils espérer une retraite aussi longue que les plus scolarisés ?

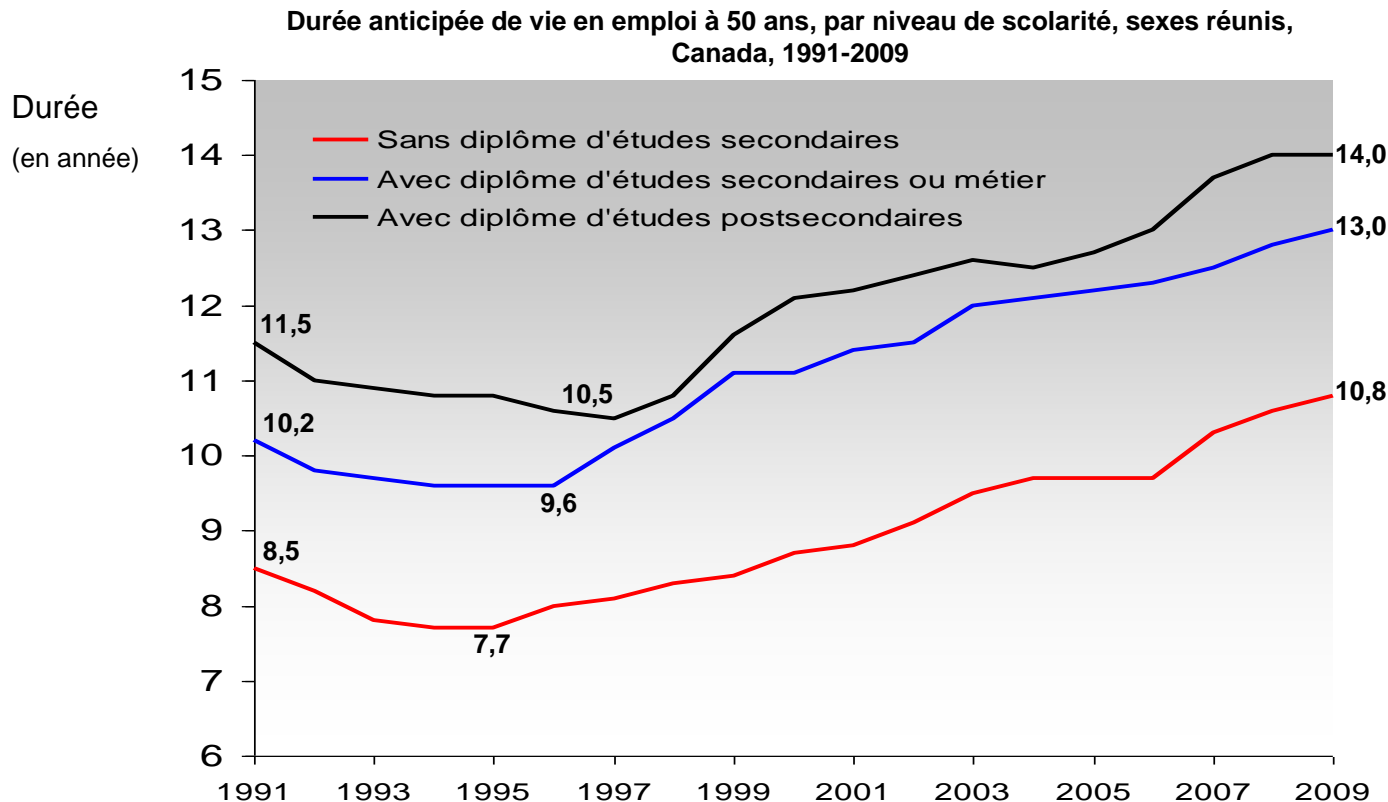
Espérance de vie à 50 ans départagée entre années avant et après la prise de la retraite chez les Canadiens occupant un emploi en 2009, selon le niveau de scolarité



L'impact des retraites involontaires est plus marqué chez les travailleurs moins scolarisés et la durée de leur retraite moins longue

3.3- Disparités selon le niveau de scolarité

Et si l'on tenait compte des taux d'emploi à 50 ans selon le niveau de scolarité



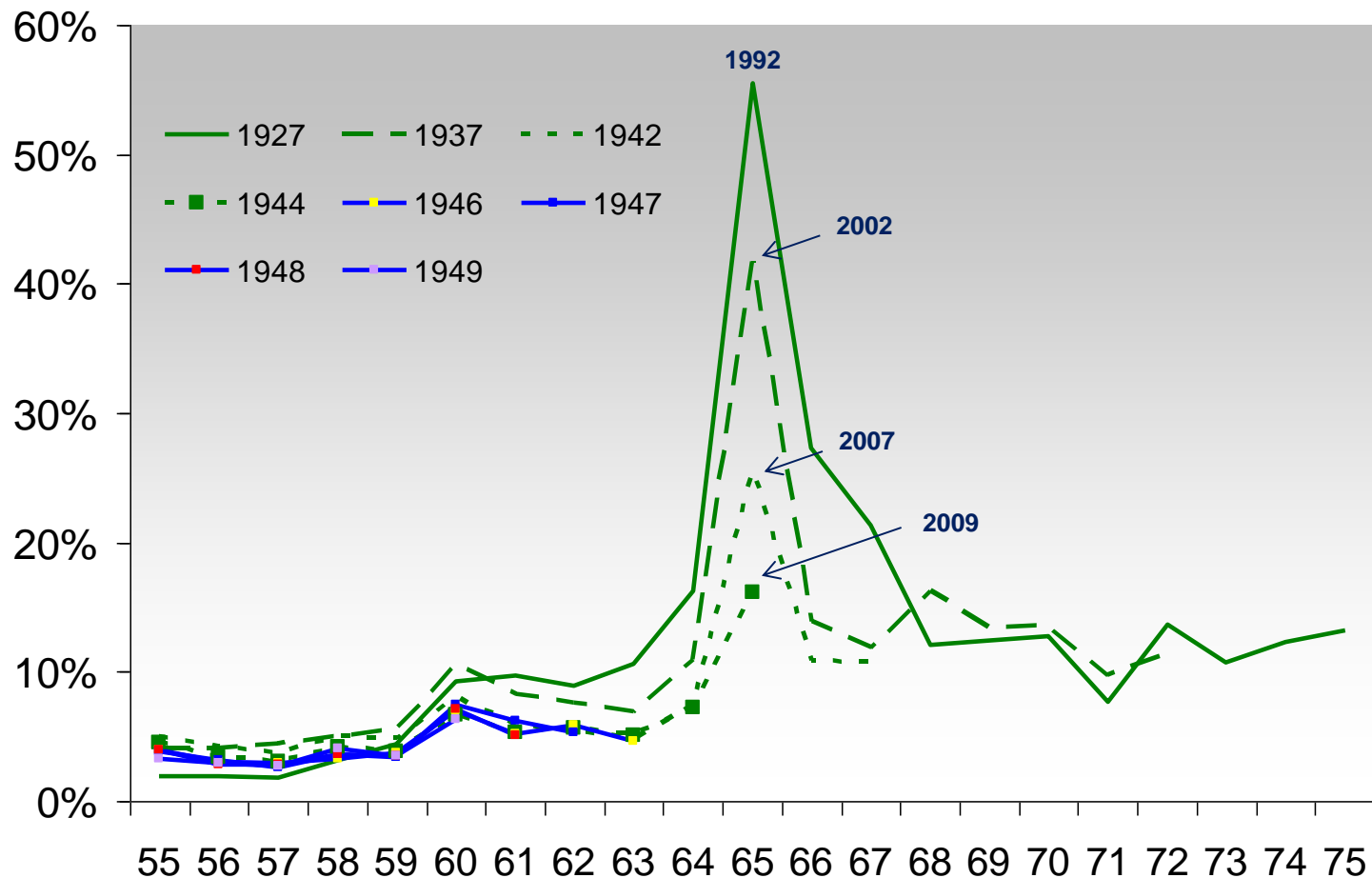
La population moins scolarisée contribue beaucoup moins en terme de durée de vie en emploi et l'écart est demeuré stable depuis 1991

3.4- Que nous réserve les prochaines années?

- Est-ce que le report de la retraite ne serait pas un phénomène déjà bien amorcé ? La tendance à la retraite anticipée déjà observée dans le passé risque-t-elle de se manifester de nouveau sur une période prolongée ?
- Quelques tendances:
 - Report des transitions au début de la vie adulte (prolongement des études, premier emploi, formation des unions et de la famille, etc.
 - Endettement des ménages
 - Chute des taux de couverture des régimes de retraite privés
 - Hausse de la part relative des régimes à contributions déterminées
 - Hypothèques
 - De plus en plus de retraits de REER
 - Taux de rendement à la baisse
 - Hausse de l'âge donnant accès à la sécurité de la vieillesse
 - « Pénurie » de main-d'œuvre...

3.4- Que nous réserve les prochaines années?

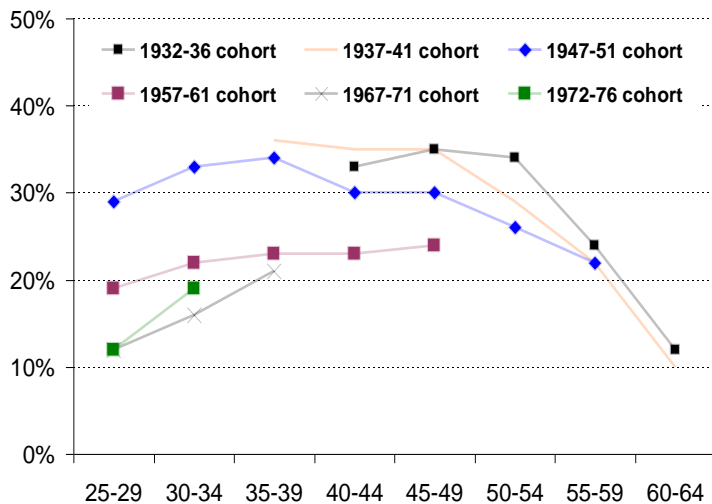
Taux de retraite des hommes selon l'âge et la cohorte



3.4- Que nous réserve les prochaines années?

- Chez les hommes, la proportion d'une cohorte déclarant des contributions à un RPA pour un groupe d'âge donné diminue.

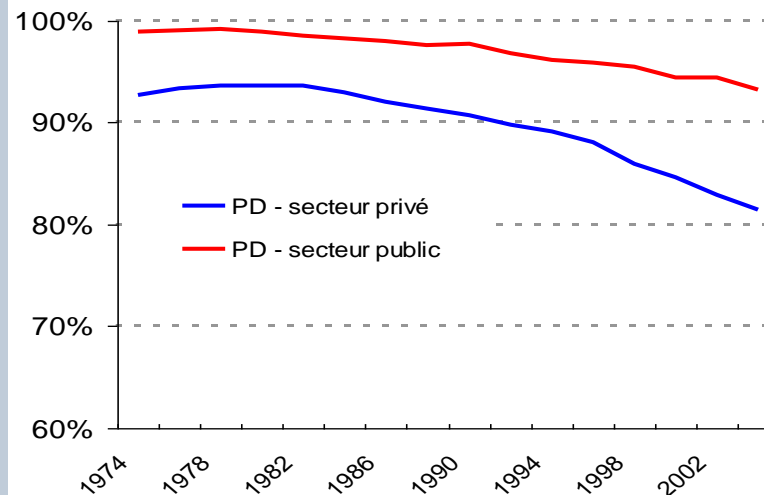
Proportion d'hommes ayant déclaré des déductions pour des contributions à un RPA selon l'âge et la cohorte



Source: HRSD calculations using Canada Revenue Agency data

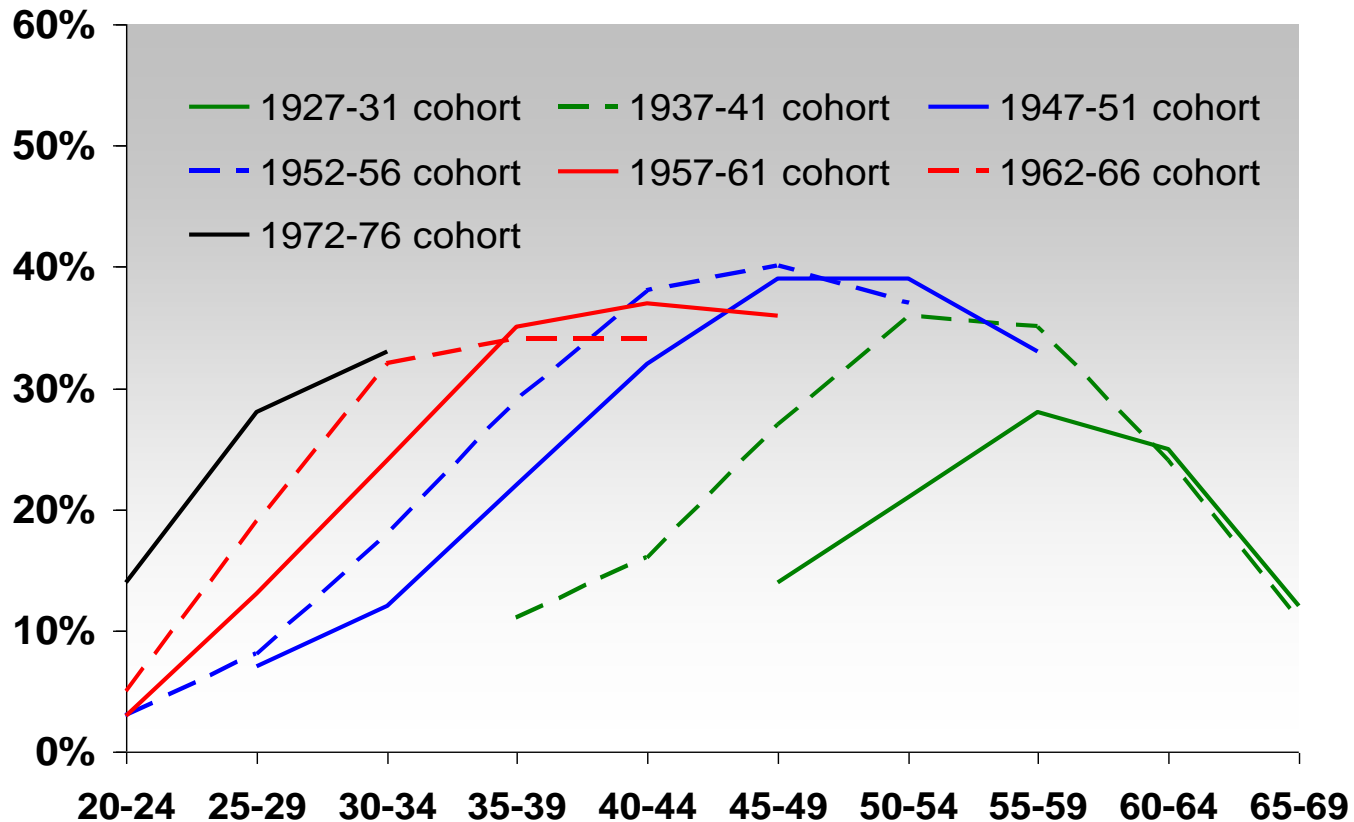
- Parmi les travailleurs qui ont un RPA, une proportion croissante cotise à des régimes à cotisations déterminées (CD), surtout dans le secteur privé. 1 travailleur sur 3 dans le secteur privé était membre d'un PD au début des années 1980 contre 1 sur 5 en 2004.

Pourcentage de membres de RPA à PD selon le secteur d'emploi, 1974-2004



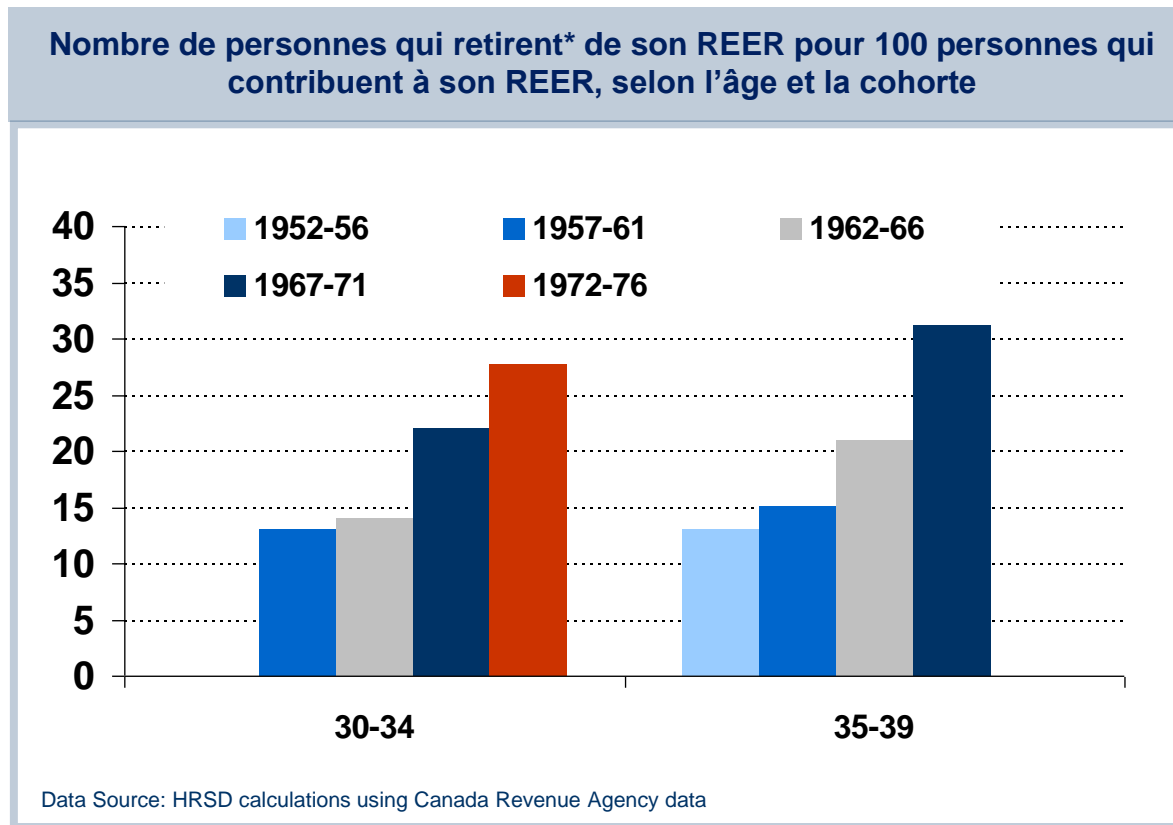
3.4- Que nous réserve les prochaines années?

Proportion ayant déclaré contribuer à un REER, selon le groupe d'âge et la cohorte



3.4- Que nous réserve les prochaines années?

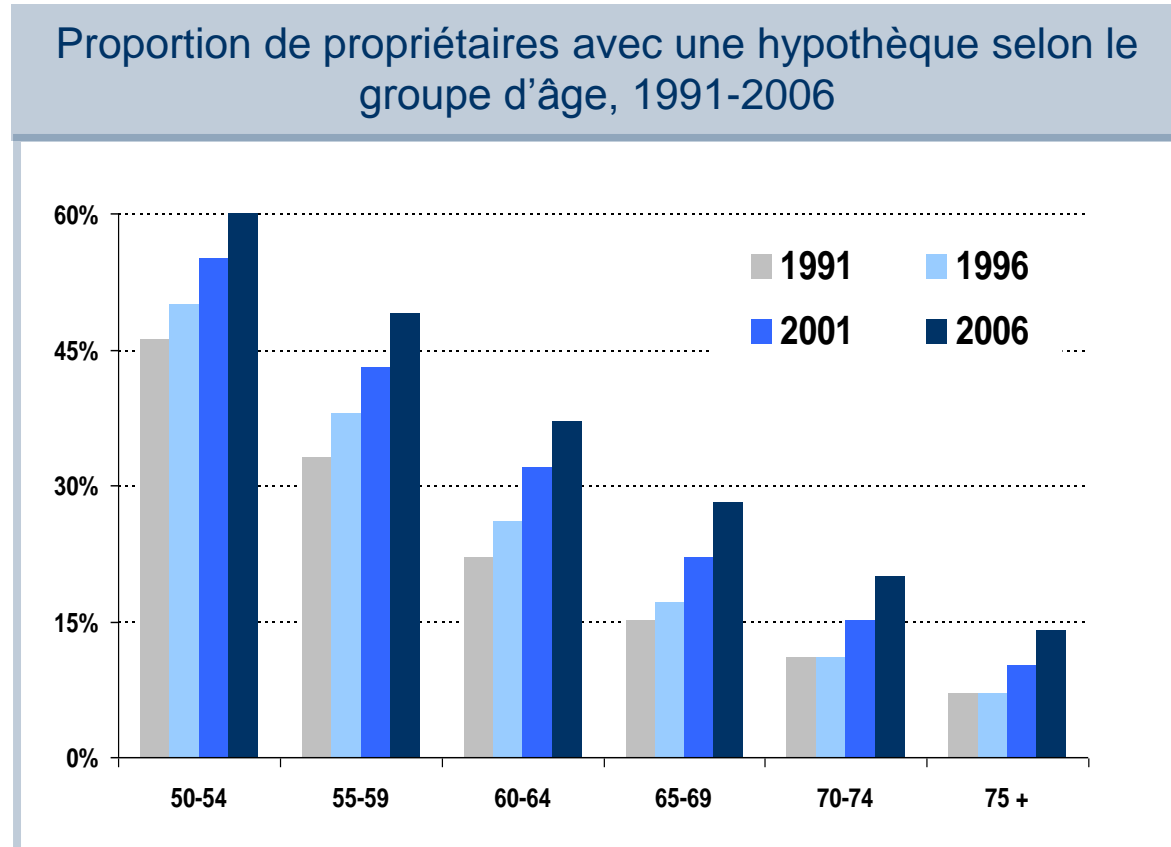
Retraits des REER



-In 1996, among those aged 30-34, there were 13 Canadians withdrawing money from their RRSPs for every 100 Canadians of the same age investing in their RRSP. This number had more than doubled to 28 by 2006.

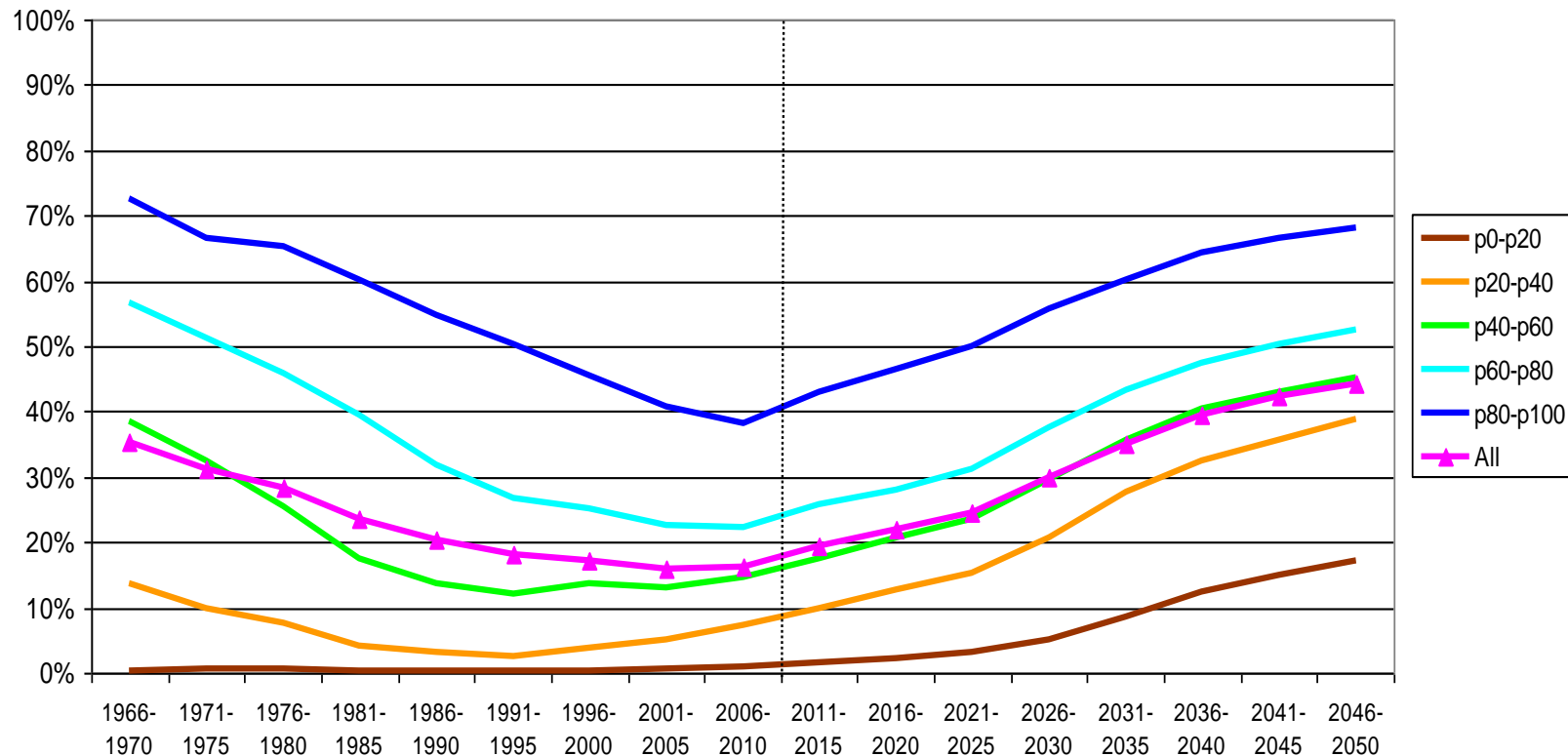
-The ratio excludes those who have withdrawn their RRSPs for the Home Buyer Program or the Life Long Learning Program and reimbursing as scheduled

3.4- Que nous réserve les prochaines années?



3.4- Que nous réserve les prochaines années?

Proportion de la population qui présente un taux de remplacement inférieur à 75%, selon le quintile de revenu et la cohorte de retraités, 1966-2050



- Une proportion croissante de nouveaux retraités présentant un « faible » taux de remplacement quel que soit le quintile de revenu.

3.4- Que nous réserve les prochaines années?

3 choix

- 1- diminution de la consommation avant la retraite;
- 2- baisse importante du niveau de vie une fois à la retraite;
- 3- reporter la retraite

4. Conclusions

- L'âge moyen de la retraite n'est pas une mesure appropriée pour décrire les changements de comportements face à la prise de la retraite.
- Les tables de durée anticipée de vie en emploi à 50 ans favorise une meilleure compréhension des tendances. Depuis le milieu des années 1990, cet indicateur montre:
 - un report important de la prise de la retraite (près de 4 ans);
 - un report important de la retraite malgré la baisse du nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées (près de 3 ans);
 - une durée anticipée de vie en emploi qui augmente plus rapidement que l'espérance de vie et une durée anticipée de vie à la retraite qui se stabilise;
 - que la perte d'emploi pour des raisons économiques ou de santé, ou encore pour des obligations personnelles, a des effets importants en réduisant la durée anticipée de vie en emploi d'environ 2 années.
- Les tables par niveau de scolarité montrent:
 - des tendances comparables quel que soit le niveau de scolarité;
 - une durée anticipée de vie en emploi avant la prise de la retraite toute aussi comparable;
 - des écarts importants pour ce qui est de la durée anticipée de vie à la retraite.

- Durée anticipée de vie en emploi et à la retraite à 50 ans par cohorte (EPA)
- Projections de taux de retraite par âge et sexe chez les cohortes de baby boomers
- Tenir compte de l'évolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie en bonne santé des baby boomers et de leurs parents

Carrière, Y. & Galarneau, D. (2011). “Reporter sa retraite : une tendance récente ?”, *L’emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, produit no. 75-001, hiver 2011

Carrière, Y. & Galarneau, D. (2012). “Le nombre d’années avant la prise de la retraite ”, *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, produit no. 75-006, décembre 2012. 9 p.

Carrière, Y. & Galarneau, D. (2012). “L’effet des interruptions involontaires d’emploi et de la scolarité sur le moment de la retraite”, Document analytique, *Statistiques sur le travail*, Statistique Canada, produit no. 75-004, no. 001, décembre 2012.